



L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES MONTBÉLIARD



France Victimes Nord Franche-Comté

SOMMAIRE

L'ACTIVITÉ DE FRANCE VICTIMES MONTBÉLIARD EN 2023

01

Les victimes aidées

02

Les faits

03

Les types d'aides apportées

04

Le bureau d'aide aux victimes



A. Les modalités de la première demande

Les personnes en contact avec l'association pour la première fois en 2023 qu'elles soient ou non victimes.

	Total	Dont au sein du BAV*
Démarche proactive de l'association vers la personne	1322	876
À l'initiative de la personne	853	293
Total	2175	1169

B. Les modes de contact

Les personnes en contact avec l'association pour la première fois en 2023 qu'elles soient ou non victimes.

	Total	Dont au sein du BAV
Courrier, courriel, fax	36	15
Appel téléphonique	1865	966
Présentation à une permanence	271	188
Autre	3	0
Total	2175	1169

*BAV = Bureau d'aide aux victimes

C. Les personnes reçues

	Total	Dont au sein du BAV
Nombre de victimes d'infraction pénales en 2023 (Le terme victime désigne uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale)	1758	1331
Dont celles suivies : ayant bénéficié d'au moins deux entretiens quelle que soit la date du premier entretien	829	632
Dont celles vivant en quartier prioritaire de la ville	30%	/

Dont celles reçues pour au moins :

Un entretien d'évaluation approfondie EVVI à partir de la réquisition du parquet	91	66
Un entretien préalable ou d'accompagnement TGD au moment de la décision du parquet	42	31

	Total	Dont au sein du BAV
Nombre de personnes reçues en 2023 pour des faits n'ayant pas une qualification pénale.	459	15

Le profil des victimes d'infractions pénales en 2023

	Total	Moins de 18ans	De 18 ans à moins de 65 ans	65 ans et plus
Femmes	940	75	805	60
Hommes	718	64	597	57
Personnes morales	100	/	/	/
Total	1758	/	/	/

D. L'origine de l'orientation de la victime vers l'association

Une seule réponse par victime d'infraction pénale en contact avec l'association pour la première fois en 2023

Parquet	945
Structure hospitalière, corps médical	5
Autre association	4
116 006 (plateforme téléphonique)	4
France Victimes (conventions nationales)	1
Publicité, média, internet, plaquette d'information	15
Relation personnelle	157
Autres + Bureaux Aide aux Victimes	92
Autres services judiciaires (JAP, SPIP, magistrat)	40
Police, gendarmerie	405
Mairie, service social	30
Réquisition du Procureur de la République	18
Total	1716

E. Qualification pénale des faits pour lesquels la victime a été reçue en 2023

Ensemble des victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2023. Ne tenir compte que de l'infraction principale.

Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Total	Dont au sein du BAV
Homicide volontaire	6	4
Infractions à caractère sexuel (agressions sexuelles, atteintes et harcèlements sexuels)	85	68
Violences physiques / coups et blessures volontaires	618	408
Homicide involontaire (hors accident de la circulation)	2	2
Blessures involontaires	27	13
Abandon de famille	6	2
Non représentation d'enfant	7	5
Menaces, injures, harcèlement	297	208
Autres atteintes aux personnes	51	43
Sous-total	1099	753

Accidents de circulation	Total	Dont au sein du BAV
Homicide involontaires, blessure involontaire	31	26
Dégâts matériels uniquement (AVP)	5	4
Sous-total	36	30
Atteintes aux biens	Total	Dont au sein du BAV
Vol simple	109	103
Vol aggravé	189	180
Abus de confiance, escroquerie	90	70
Destruction, dégradation	105	97
Autres atteintes aux biens	29	26
Sous-total	522	476
Autres infractions	101	72
Totaux	1758	1331

F. Cadre des faits subis par les victimes.

Nombre de victimes d'infraction pénale reçues par l'association en 2023 selon le cadre des faits et la qualification pénale des faits.

	Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Atteintes aux biens	Autres infractions (y compris accidents de la circulation)	Total
De couple	266	1	5	272
de couples séparés (ex-conjoints, ex-PACSés, ex-concubins)	193	3	4	200
Familial (hors couple)	122	9	11	142
Du travail	156	27	30	213
Etablissement d'accueil pour mineurs	17	0	0	17
Etablissement d'accueil pour personnes âgées	1	0	0	1
Autre	303	481	128	912
Total	1058	521	178	1757

G. Dépôt de plainte

Sur l'ensemble des victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2023.

Au moment du premier entretien (quelle qu'en soit la date).

Victimes ayant déjà déposé plainte	485
Victimes n'ayant pas déposé plainte	193
Non renseigné	1080
Total	1758

LES TYPES D'AIDES APPORTÉES

H. Les entretiens réalisés en fonction des contenus

Si un entretien porte sur plusieurs contenus, on retient le contenu qui domine.

	Nombre d'entretiens	Dont au sein du BAV
A dominante écoute/soutien hors entretien psychologique	457	6
A dominante juridique	3210	2395
A dominante psychologique	50	2
A dominante sociale	23	0
Total	3740	2403

I. Les entretiens réalisés en fonction des thématiques

Si un entretien porte sur plusieurs thématiques, on retient la thématique qui domine.

	Nombre d'entretiens	Dont au sein du BAV
Dans le cadre de EVVI (évaluation personnalisée des besoins de protection des victimes d'infractions)	136	88
Dans le cadre du dispositif de TGD (télé-protection grave danger)	240	130
Dans le cadre du dispositif BAR (bracelet anti-rapprochement)	64	35
Dans le cadre de la sortie de détention	1	1
Total	441	254

LES TYPES D'AIDES APPORTÉES

J. Les Diligences

Nombre de diligences réalisées pour les victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2023

	Nombre de diligences	Dont au sein du BAV
Un autre service judiciaire	251	165
Fonds de garantie	2	1
S.A.R.V.I.	7	6
SPIP, services pénitenciers	1	1
Police, Gendarmerie	19	6
Avocats	9	6
Organismes sociaux	31	3
Organismes de logement	3	0
Hébergement	3	1
Autres associations	2	0
Autre	26	12
Total	354	201

K. Le BAV au sein du tribunal judiciaire

Nombre de victimes d'infractions pénales reçues au BAV en 2023

	Nombres de victimes
Dont celles constituées parties civiles	532
Dont celles convoquées pour une audience pénale	929
Total	1331

Lors des entretiens, les victimes avaient des questions sur :

- la procédure en cours :

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
Sur les modalités de plainte	147	Sur le caractère définitif du jugement	14
Sur l'enquête	268	Sur les modalités de recours	13
Sur le classement sans suite	138	Autres (hors recouvrement)	4
Sur la constitution de partie civile	1118		
Sur les poursuites engagées	64		
Sur l'instruction en cours	16		
Sur la juridiction saisie et/ou sur le déroulé de l'audience	48		
Autres	432		

04

LES BUREAUX D'AIDE AUX VICTIMES

- la situation de l'auteur de l'infraction

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
Contrôle judiciaire	36	Mise en liberté	1
Détention provisoire	42	Respect des obligations du SME	10
Autres	21	Mesures d'aménagement de peine	3
		Autres	22

- le recouvrement des dommages et intérêts

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
CIVI	9	CIVI	15
Autres	2	SARVI	111
		Huissiers	4
		JAP et SPIP	2
		Fonds de garantie	3
		Autres	9

- le fonctionnement judiciaire général

Entretiens	1136
------------	------



LES BUREAUX D'AIDE AUX VICTIMES

L. Démarches spécifiques accomplies par le BAV

Nombre de démarches accomplies en 2023 pour des victimes

Aide à la constitution de dossiers d'aide juridictionnelle	297
Aide à la constitution du dossier en vue de l'audience	865
Accompagnement physique aux audiences	18
Autres démarches	283
Aidé à l'établissement de la requête CIVI	8
Aide à la constitution du dossier pour le SARVI	42

France Victimes Nord Franche-Comté



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Tél : 09-70-19-52-52

15 rue de la Petite Hollande 25200 Montbéliard

contact@france-victimes-nfc.fr

www.france-victimes-nfc.fr